



Le 3 avril 2024

PROJET DE LIGNE ÉLECTRIQUE RTE 400 000 V ENTRE FOS-SUR-MER DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE ET JONQUIERES-SAINT-VINCENT DANS LE GARD

Les Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône et du Gard tiennent à exprimer leur positionnement sur le projet de ligne électrique RTE 400 000 volts entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent :

- Le projet de ligne THT tel qu'il est exposé semble d'intérêt général.
- Nous constatons que le projet évite les secteurs à enjeux environnementaux majeurs, les secteurs sauvegardés au titre du patrimoine, les secteurs urbanisés et les zones d'activités économiques et se concentre dans les zones agricoles.
- Une fois de plus, le monde agricole sert de variable d'ajustement.
- Les zones agricoles ne peuvent pas être le réceptacle d'un projet de ligne aérienne, ligne qui bouleverse les grands équilibres agricoles, environnementaux et paysagers.
- **Pour éviter cela, nous demandons l'enterrement de la ligne sur l'ensemble du parcours en minimisant les impacts conformément au principe ERC – Eviter-Réduire-Compenser.**
- D'autre part, il nous paraît indispensable de prendre en compte les effets cumulés dans l'étude d'impacts agricoles et environnementaux. Trois grands projets d'aménagement impactent fortement le territoire : le contournement autoroutier d'Arles, le décorsetage du Petit Rhône et la ligne électrique 400 000 volts.
- En l'état nous ne pouvons qu'être défavorables à un projet qui impacterait trop nos terres agricoles nourricières et riches de biodiversité.

Patrick LÉVÊQUE
*Président de la Chambre d'agriculture
des Bouches-du-Rhône*



Magali SAUMADE
*Présidente de la Chambre d'agriculture
du Gard*



Contacts Presse

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône :
Jean-Marc BERTRAND : 06 78 29 90 83
jm.bertrand@bouches-du-rhone.chambagri.fr

www.chambre-agriculture13.fr

Chambre d'agriculture du Gard :
maguelonne.meric@gard.chambagri.fr :
06 15 64 86 50

www.gard.chambre-agriculture.fr